

tient pas compte de la plus-value qu'avaient les exportations par suite d'une transformation plus poussée au pays même. Le matériel agricole, l'outillage industriel, les véhicules moteurs, les aéronefs, les navires, les locomotives et les wagons de chemin de fer du Canada, pour n'en mentionner que quelques-uns, sont bien connus dans plusieurs pays. Nos ventes à l'étranger de produits manufacturés peuvent être maintenues et même accrues, pourvu, bien entendu, qu'on puisse maintenir ici nos frais de production à des niveaux raisonnables, et que nos hommes d'affaires profitent de toutes les occasions de faire des ventes.

Les tendances de notre commerce ont quelque peu changé. Ces derniers temps, nous avons fait plus de ventes au Royaume-Uni et aux pays du Commonwealth, et un peu moins aux États-Unis et à quelques autres pays étrangers. Ainsi, du mois de janvier au mois de mai 1958 nos exportations de denrées vers la Grande-Bretagne ont passé de 285 millions à 291 millions, soit une augmentation de 2 p. 100, tandis que nos exportations vers les autres pays du Commonwealth, ont passé de 94 millions à 130 millions, soit une augmentation de 38 p. 100. Nos ventes aux États-Unis ont baissé de façon modérée; elles ont été de 1.1 milliard, soit une diminution de 2 p. 100.

Pendant la même période, nos importations de la Grande-Bretagne sont montées à 222 millions, soit une augmentation de 2 p. 100, alors que nos importations des États-Unis se sont chiffrées à 1½ milliard, soit une diminution de 17 p. 100. Nos importations d'autres pays ont aussi diminué.

Les chiffres que j'ai cités à propos du commerce révèlent trois faits. Premièrement, le commerce extérieur du Canada avec l'ensemble du monde s'est maintenu à un niveau élevé malgré les influences régressives qui se sont fait sentir en Amérique du Nord. Deuxièmement, il s'est produit dans le commerce une certaine diversification et une certaine expansion qui ont abouti à un meilleur équilibre de notre commerce. Troisièmement, l'industrie canadienne a pu pourvoir à une plus grande part des besoins nationaux, ce qui a aidé à réduire notre déficit, c'est-à-dire l'excédent des importations sur les exportations. Tout cela est conforme à la politique commerciale du gouvernement.

Notre principal objectif est d'accroître notre commerce avec tous les pays, car nous pensons que le Canada peut retirer les plus grands avantages économiques de l'utilisation efficace de ses abondantes ressources, en fonction d'un régime de relations multilatérales. La diversification de notre commerce peut nous valoir un meilleur équilibre. Le principe fondamental de notre politique com-

merciale c'est que la prospérité soutenue de nos principales industries d'exportation (exploitation forestière, industrie minière, agriculture et pêche) est essentielle au bien-être et à l'essor du Canada.

D'autre part, nos industries de transformation exigent aussi une expansion des ventes à l'étranger, si elles doivent utiliser dans la plus grande mesure possible les techniques modernes de production. Notre marché intérieur, qui dessert 17 millions d'habitants, n'est pas assez vaste pour notre industrie de transformation, qui est bien efficace et pourrait prendre beaucoup d'expansion. Par conséquent, nous visons à l'expansion du commerce extérieur et à l'ouverture de débouchés partout dans le monde pour les matières premières et les produits usinés du Canada.

Nous sommes disposés à collaborer avec toutes les autres nations commerçantes et à chercher des solutions de portée mondiale aux problèmes d'envergure internationale. Nous sommes disposés à appuyer tous les efforts tendant à supprimer les disparités de traitement et les restrictions en matière de commerce. Pour ce motif, nous continuons d'appuyer l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Ce traité de commerce international a l'appui de plus de 40 pays qui font 90 p. 100 du commerce mondial. Il constitue un instrument efficace de collaboration internationale et la tribune la plus appropriée où l'on puisse étudier les questions courantes de programmes commerciaux en les envisageant dans une perspective mondiale et d'une façon pratique.

Pour le même motif nous portons un vif intérêt à nos relations commerciales avec le Commonwealth. Nous avons hâte à la conférence commerciale et économique du Commonwealth en septembre; nous espérons qu'on étendra davantage les débouchés au sein du Commonwealth, que les restrictions au commerce disparaîtront, que se précisera une nouvelle attitude envers quelques-uns des grands problèmes commerciaux et économiques qu'affronte le monde d'aujourd'hui.

Le Commonwealth constitue l'un des groupes les plus importants et les plus influents du monde du commerce. Le commerce des pays qui en font partie, y compris le Canada, représente environ le tiers du commerce mondial; le sterling finance une plus grande proportion encore de toutes les transactions. Nos exportations à destination des pays du Commonwealth ont été évaluées, en 1957, à près d'un milliard, soit 20 p. 100 de nos ventes à l'étranger. Au Royaume-Uni, nous avons surtout envoyé des matières de base et des denrées alimentaires, blé, farine, du bois d'œuvre, des métaux et des minéraux. Notre commerce avec les autres pays du Commonwealth portait aussi jusqu'à un